

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1350

présenté par
Mme Poussier-Winsback, rapporteure thématique

ARTICLE 5

I. – À la dernière phrase de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« , en tant que besoin, ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à la dernière phrase de l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.